

## Exigences de sécurité relatives aux filets de sécurité

### Fiche thématique

#### L'essentiel en bref

- Lors des travaux de construction d'ouvrages à ossature métallique préfabriqués, des filets de sécurité (système S) doivent être montés **à partir d'une hauteur de chute de 3 m** (fig. 1), afin d'éviter les chutes à l'intérieur de l'ouvrage.
- Les zones dangereuses doivent être systématiquement pourvues d'un garde-corps périphérique à partir d'une hauteur de chute de 2 m. Après le montage, les bords libres du filet doivent être pourvus d'un **garde-corps périphérique continu**.
- Seuls les filets certifiés selon la norme **SN EN 1263-1** peuvent être utilisés (contrôle de la qualité).
- Les filets doivent être **contrôlés avant chaque utilisation et testés une fois par an** eu égard à leur capacité d'absorption d'énergie et à leur résistance à la rupture (essai en laboratoire sur une maille d'essai).
- La **stabilité de la structure porteuse** doit être garantie et vérifiable à tout moment.
- Les filets doivent être montés par des **professionnels formés à cet effet**.
- Les filets doivent être montés à l'aide d'une **plateforme élévatrice mobile de personnel** (plateforme élévatrice télescopique ou à double ciseau).
- Il ne faut jamais utiliser une échelle pour monter un filet: c'est trop dangereux! Les échelles ne sont pas des postes de travail!
- Les **travaux sur cordes** (EPI contre les chutes) ne sont admis que s'il n'existe aucun autre moyen technique. Ces interventions doivent être confiées à des professionnels formés à cet effet.
- Une notice d'instructions doit avoir été mise à disposition par le fabricant. Elle doit mentionner au moins les indications suivantes:
  - a) Montage, utilisation et structure
  - b) Conservation, entretien et surveillance
  - c) Données pour le contrôle des mailles d'essai
  - d) Conditions d'élimination
  - e) Avertissement contre les dangers  
(p. ex. températures extrêmes, influences chimiques)
  - f) Déclaration de conformité selon la norme EN 1263-1

Les filets de sécurité sont montés à l'aide d'une plateforme élévatrice mobile de personnel: l'utilisation d'une échelle est trop risquée!

#### Fixation

- L'espacement entre les fixations doit être inférieur ou égal à 2,5 m.
- Chaque fixation doit pouvoir absorber une force de 6 kN.
- La distance horizontale entre les filets et les éléments de construction fixes ne doit jamais excéder 30 cm.



1 Les filets de sécurité permettent d'éviter les chutes à l'intérieur de l'ouvrage.



2 Filet placé directement sous les ouvertures d'un toit.



3 Les mouquetons ouverts perdent une grande partie de leur capacité de charge. En principe, ne jamais utiliser de mouquetons pour le montage des filets!

## Montage conforme

(selon OTConst et SNEN 1263-2)

- **Contrôler les filets avant chaque utilisation.**
- L'attache est généralement constituée d'une ralingue à un brin. La corde d'attache doit être au moins une fois entièrement enroulée autour de la ralingue.
- Force minimale de rupture à la traction des cordes d'attache:
  - attache à deux brins: 15 kN par brin
  - attache à un brin: 30 kN
- Autres équipements autorisés pour le montage des filets de sécurité: pinces à poutrelles et crochets à pas de vis de résistance conforme à la charge utile prévue.
- Ne pas enrouler les cordes d'attache sur des éléments à arêtes vives.
- Installer les filets de sécurité le plus près possible sous la surface de travail (fig. 1).
- La hauteur de chute max. admissible dans un filet est de 3 m.
- Le filet doit être suffisamment tendu: la flèche occasionnée par une chute ne doit pas excéder 2 m.
- Installer les filets en nappes d'inclinaison  $< 20^\circ$ , sinon les attacher en guirlande (attaches intermédiaires).
- Enrouler le surplus de filet autour des ralingues (pas simplement dans les mailles).

## Raccords

### Raccord des bordures

- Avec raccords continus: corde de couplage ( $\varnothing \geq 8$  mm et charge min. de rupture à la traction  $\geq 7,5$  kN) fixée tous les 10 cm, c.-à-d. une maille sur deux enroulée autour de la ralingue (fig. 4 et 5).
- Sans raccords continus: min. 2 m de chevauchement.
- Les colliers de serrage et les mousquetons ne doivent pas être utilisés pour raccorder des filets!

## Points à vérifier sur place

- Toutes les exigences mentionnées jusqu'ici sont-elles respectées?
- Les filets sont-ils contrôlés quotidiennement par leur utilisateur (employeur)? Cesser les travaux s'ils sont endommagés.
- Le filet est-il muni d'un marquage (étiquette) et d'une plaquette de contrôle (fig. 6)?
  - norme de référence EN 1263-1
  - nom du fabricant
  - désignation du type du fabricant
  - numéro de série
  - année et mois de fabrication du filet
  - absorption min. d'énergie et résistance min. à la rupture pour la maille d'essai
  - plaquette de contrôle, dernier rapport d'essai

- **Y a-t-il un espace libre de 3 m (distance de sécurité) par rapport au sol (surface de collision) et le filet n'est-il pas encombré par des outils ou du matériel?**
- Le filet n'est-il pas encombré de débris et de gravats?



4 Raccord conforme



5 Suspension avec point de fixation contrôlé et mousquetons.



6 Dépassement insuffisant par-dessus le bord de chute: filet inefficace.

### Dépassement horizontal du filet par-dessus le bord de chute

#### Analogie aux échafaudages de retenue

Hauteur de chute possible	$< 1,0$ m	$< 3,0$ m
Largeur de retenue	$> 2,0$ m	$> 2,5$ m

### Normes et prescriptions applicables

OTConst	Art. 3, 27, 29, 67
SN EN 1263-1	Filets de sécurité: Exigences de sécurité, méthodes d'essai
SN EN 1263-2	Filets de sécurité: Exigences de sécurité concernant les limites de montage



### Informations complémentaires

Fiche thématique «Filets plateforme»,  
[www.suva.ch/33026.f](http://www.suva.ch/33026.f)

Fiche thématique «Garde-corps périphériques constitués de filets de sécurité»,  
[www.suva.ch/33028.f](http://www.suva.ch/33028.f)

Suva, secteur génie civil et bâtiment  
Tél. 021 310 80 40, [genie.civil@suva.ch](mailto:genie.civil@suva.ch)